Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-200065811-20230502-CM2023-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/05/2023
Affichage : 04/05/2023

2023-027

COMMUNE DE SAINT-PATERNE – LE CHEVAIN
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël TOUCHARD, Maire.

Etaient présents : Messieurs TOUCHARD Joël, POUTREL Philippe, LEBLANC Bruno, Gilles de BAGLION, VAUTIER Nicolas, Stéphane DENYS, MICHALECZEK Boris, BENOIT Gérard, et DAHL Patrick.
Mesdames FOULON Nathalie, KERIO Danielle, JEAN Thérèse, VIEL Annette, COSSON Marie-Françoise, et RAUX Karine.

Absents excusés : DELANNOY Véronique, Cécile HARDY (donne pouvoir à MME Viel), ROUX Flora (donne pouvoir à M. Poutrel), ROUX Alain (donne pouvoir à MME Jean)

Absent : Patrick VINOT, Sylvie TOULIS, Isabelle BEAL, Sylvie THOMAS

Secrétaire de séance : VIEL Annette

Affichage : 4 mai 2023

En exercice	23
Présents	15
Pouvoirs	3
Votants	18

❖ DELIBERATION N°2023-027/ VENTE TERRAIN PARCELLES ZI 77, 78 et 80

Vu la délibération n°2011-013 du 7 avril 2011,
Vu la délibération n°2011-018 du 6 juin 2011,
Vu l'avis des domaines du 4 avril 2023,
Vu l'avis de la commission finances du 24 avril 2023,

La commune a acheté plusieurs parcelles (ZI 77 à 80) de 5Ha 45a et 76ca pour un montant de 334 000€ (soit 6.08€/m²). L'objectif était d'aménager une zone d'habitation et une partie de la zone économique Après un recours juridique, la vente à un promoteur n'a pas pu se faire.

Depuis la révision du PLUI, une partie de la parcelle ZI 80 n'est plus constructible.

Un promoteur, unique acquéreur potentiel à ce jour, souhaiterait acquérir les parcelles ZI 77, ZI 78 et ZI 80 représentant 4ha 13 a et 99ca (soit 41 399m²). Il propose de réaliser un lotissement d'une soixantaine de logements.

L'estimation des domaines est de 9€/m² pour le terrain constructible et 0.67€/m² pour la partie non constructible soit une estimation d'environ 286 500€.

Un terrain comparable a été vendu sur la commune de Lonrai à 6.43/m².

Une proposition d'achat a été faite d'un montant global de 214 093.50€ pour les 3 parcelles. La proposition est de 6.50€/m² (estimation : 31399m²) pour le terrain constructible et 1€/m² (estimation : 10 000m²) pour le terrain constructible.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** la proposition d'achat à 214 096.50€.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-200065811-20230502-CM2023-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/05/2023
Affichage : 04/05/2023

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégué à signer un acte de vente correspondant aux marges définies
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-PATERNE-LE-CHEVAIN (Sarthe)

Joël TOUCHARD